

**Volet B**

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Réservé
au
Moniteur
belge



26073915

Déposé au greffe du
tribunal de l'entreprise de Liège,
division, **NEUFCHATEAU**
Le **29/05/2026** Greffe

N° d'entreprise : **0445 470 619**

Nom

(en entier) : **Charon**

(en abrégé) :

Forme légale : **ASBL**Adresse complète du siège : **Rue d'Houffalize, 1 6600 Bastogne**

Objet de l'acte : démission / nomination d'administrateurs

L'assemblée générale du 23 mars 2026 prend acte de la démission de Claire Audenaerde, administratrice, et désigne Daniel Goebel en qualité d'administrateur.

L'organe d'administration (conseil d'administration) du 23 mars 2026 prend acte de la démission de Claire Audenaerde, secrétaire, et désigne Daniel Goebel en qualité de secrétaire.

L'organe d'administration (conseil d'administration) se compose désormais comme suit:

Dr Jacques Freymann, président

Bernadette Pêcheur, administratrice déléguée à la gestion journalière

Daniel Goebel, secrétaire

Freddy Rongvaux, trésorier

Déposé en même temps que le procès verbal de l'assemblée générale du 23 mars 2026 et que le procès verbal de l'organe d'administration (conseil d'administration) du 23 mars 2026.

Freddy Rongvaux, administrateur.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 09/06/2026 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du **Volet B** :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).